

DISPERSANT CONCENTRÉ POUR L'EAU DE MER

- ► Produit de lutte contre les pollutions à base d'hydrocarbures : élimination des nappes d'hydrocarbures liquides (pétrole brut, gazole, fuel) accidentellement répandues : sur la mer, dans les ports, sur les côtes.
- ► Contient un mélange très concentré de tensioactifs anioniques et non ioniques, spécialement conçu pour disperser les hydrocarbures.
- ► Efficace à de faibles concentrations et totalement biodégradable.
- ► Le DISPER M2 est validé par le CEDRE*, en tant que produit dispersant concentré destiné à être utilisé en mer contre les déversements de produits pétroliers.
- ► Il a passé avec succès les tests spécifiques contrôlant notamment son efficacité de dispersion, son absence de toxicité vis à vis des crevettes *Palaemonetes varians*, sa biodégradabilité en milieu aqueux, ...
- ►Très efficace en eaux salées.

APPLICATION

Le DISPER M2 transforme les nappes d'hydrocarbures répandues sur l'eau en fines gouttelettes (émulsion).

Ces gouttelettes seront dégradées plus facilement par les bactéries marines. Selon la validation délivrée par le CEDRE, le DISPER M2 peut être mis en œuvre pur ou éventuellement prédilué dans l'eau de mer.

Pulvériser le DISPER M2 sur les hydrocarbures résiduels : si la nappe est réduite, avec un PULVE 950 ; si la nappe est importante, avec une rampe d'épandage qui sera installée à l'avant de l'engin dépollueur.

Pour améliorer la dispersion dans le milieu et faciliter la pulvérisation, peut être dilué avec 5 à 10 % d'eau de mer. Attendre quelques instants pour permettre aux hydrocarbures d'absorber le produit.

Si nécessaire, favoriser le brassage à l'aide d'une lance à incendie ou de tout autre moyen mécanique de brassage. Rendement : environ 1 L/100 m²/0,1 mm d'épaisseur.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide ambré. pH dilué à 1 % dans l'eau : 6,5 - 7,5. Point éclair (ASTM D 93): \geq 80 °C.

Densité: environ 0,92.

Viscosité Brookfield, LVT, Module 2, vitesse 60, à 20 °C : 55 - 65 cPs.

*Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux.

D2822-1217



